



## Soins dentaires Bulgarie

-----  
Par Luc1985

Bonjour, J'ai fait une restauration complète des 2 mâchoires ( 15 implants + 2 bridges complet, fait en Bulgarie le 31 janvier 2022 des soins qui sont garantis 18mois. Le problème c'est que les soins ont été mal fait ! Il faut tout refaire ! Il faut refaire les 2 bridges puis rajouter des implants . J'ai payer 8990? pour les soins j'aimerais porter plainte pour avoir gain de cause comment dois-je mi prendre ? Sachant que le dentiste ne me répond pas puis sachant aussi que je ne veux pas que ça soit lui qui s'occupe des soins futur vu le mal qui m'a fait puis surtout le travail mal effectuer. De + le chirurgien ne m'a pas donner de passeport pour les implants.

-----  
Par isernon

bonjour,  
qui vous a dit que les soins étaient mal exécutés ?  
En France, vous devriez demander l'avis d'un expert.  
J'ignore la procédure applicable en Bulgarie.  
seul un avocat connaissant le droit bulgare pourrait vous renseigner.  
peut-être qu'un consulat de Bulgarie en France pourrait vous renseigner.  
salutations

-----  
Par morobar

Bonjour,  
En France il s'agit d'un procès civil et non pénal. Une plainte auprès des forces de l'ordre, police, gendarmerie ou procureur====> panier.  
Mais il existe des avocats inscrits en barreau français mais aussi au barreau de Sofia.  
Par exemple avec recherche moteur:  
[url=https://liliana-bakayoko-avocat.com/un-cabinet-davocats-franco-bulgare/]https://liliana-bakayoko-avocat.com/un-cabinet-davocats-franco-bulgare[/url]  
Une consultation auprès de l'un d'exu vous éclairera sur vos chances de faire prospérer un procès ou un appel en garantie.